



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

MANQUE DE PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Question au Gouvernement n° 222

Texte de la question

MANQUE DE PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Mme la présidente. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Madame la Première ministre, vous avez déclaré le 6 juillet dernier, dans cet hémicycle, lors de votre déclaration de politique générale : « Les Français ont élu une assemblée sans majorité absolue. Ils nous invitent à des pratiques nouvelles [et] à la recherche active de compromis. » C'est dans cet état d'esprit, sans polémique et solennellement que je vous pose ma question.

Depuis plusieurs semaines, l'Unicef, la Fondation Abbé-Pierre, le collectif Associations unies, des enseignants, des parents d'élèves et de nombreux députés vous appellent à maintenir les 14 000 places d'hébergement d'urgence que vous envisagez de supprimer dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2023. Chaque nuit, entre 1 700 et 2 000 enfants dorment dehors dans notre pays – sous un porche, dans une voiture ou sur un banc dans un parc. Comment, dans ces conditions, accepter la suppression de ces places d'hébergement d'urgence ?

Olivier Klein, le ministre chargé de la ville et du logement de votre gouvernement, a reçu les associations mobilisées sur le sujet la semaine dernière. Il a prononcé des paroles rassurantes et réitéré ses propos à deux reprises lors des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. Malheureusement, à l'heure où nous parlons, le PLF pour 2023 prévoit toujours la suppression de 14 000 places d'hébergement d'urgence. Or les autres dispositifs sont déjà saturés. C'est d'ailleurs pour cette raison que des enfants dorment chaque nuit dans la rue.

Madame la Première ministre, malgré nos différences politiques, une vision humaniste de la France nous rassemble sans doute. Elle présume que l'hébergement est un droit inconditionnel. Comment comptez-vous le garantir avec de telles suppressions ? Prendrez-vous l'engagement de corriger les crédits de la mission *Cohésion des territoires* pour que les belles paroles de votre ministre se traduisent par des actes ? (Applaudissements sur les bancs des groupes GDR-NUPES, LFI-NUPES, SOC et Écolo-NUPES.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé de la ville et du logement.

M. Olivier Klein, ministre délégué chargé de la ville et du logement. La situation des familles qui vivent dans la rue avec leurs enfants est tout aussi insupportable pour nous que pour vous, je le redis. Vous l'avez rappelé, j'ai reçu la semaine dernière, avec Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'enfance, les associations mobilisées sur le sujet, dont je salue l'action. Nous sommes convenus qu'il fallait trouver une solution pour chaque famille. Dès demain, une nouvelle réunion se tiendra avec des représentants des associations, de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et des cabinets du secrétariat

chargé de l'enfance et du ministère chargé de la ville et du logement. Dans chaque département, les préfets sont également mobilisés pour nous aider à trouver des solutions.

Nous sommes tous ici attachés aux valeurs humanistes. Aucun enfant ne devra dormir à la rue cet hiver et nous travaillerons sans relâche pour mettre un terme à cette situation inacceptable. Cette semaine, il y a encore 197 500 places d'hébergement d'urgence dans notre pays. Ce chiffre n'avait jamais été atteint avant la crise sanitaire et n'a pas diminué depuis. La situation est tendue dans certains territoires, c'est vrai, en particulier dans les grandes métropoles. C'est la raison pour laquelle nous travaillons, avec l'ensemble des préfets, à une politique globale à l'échelle du territoire national en matière d'hébergement d'urgence.

Sachez, par ailleurs, que le Gouvernement d'Élisabeth Borne a la volonté de favoriser le passage de l'hébergement d'urgence au plan Logement d'abord afin d'aider les personnes à la rue à trouver un véritable logement. Nous allons continuer de nous mobiliser en ce sens, notamment dans le cadre du deuxième plan Logement d'abord, inscrit dans le PLF pour 2023. Nous tiendrons les engagements que nous avons pris à son sujet ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Je vous remercie de votre réponse, mais à Rennes, Strasbourg, Lyon, en région parisienne, des parents d'élèves se mobilisent parce que les copains de leurs enfants dorment à la rue. Il ne pourra pas y avoir de solutions au cas par cas si 14 000 places d'hébergement d'urgence sont supprimées dans le PLF pour 2023. Il faut revenir sur cette mesure ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES.)*

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 222

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 octobre 2022